

Consultation électronique de
l'Assemblée Générale CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes
du 23 octobre 2020

Extrait des délibérations

Délibération relative à la vente d'un terrain situé sur le Campus Martelet à LIMAS
à l'OGEC NOTRE DAME

L'OGEC Notre Dame a sollicité la CCI pour se porter acquéreur du foncier d'environ 1 127 m² disponible sur le Campus Martelet, chemin du Martelet à Limas, en façade du rond-point, dans l'objectif de construire un immeuble R+3 comprenant : au rez-de-chaussée une salle de restauration pour les étudiants du Campus, un amphithéâtre destiné à la location et aux usagers du Campus et, à l'étage, des salles de formation et bureaux.

Pour mémoire, le Campus Martelet initié et aménagé par la CCI Beaujolais, accueille depuis 2016 de nombreux organismes de formation (M.F.R., Business School, GRETA, CCI Formation...) et propose des formations de niveau post-bac (divers BTS, licences). Il reçoit actuellement plus de 300 étudiants par an. Une résidence étudiante proposant 30 logements (partenariat CCIB HBVS) sera livrée pour la rentrée de septembre 2021.

Le programme proposé par l'OGEC NOTRE DAME s'inscrit donc parfaitement dans le projet de développement du Campus Martelet. Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) sera constituée pour l'acquisition foncière.

L'OGEC NOTRE DAME, représentée par son Président Michel JARRIGE ou toute personne physique ou morale qui se substituera, se porte acquéreur d'un lot d'environ 1 127 m² situé sur le campus Martelet chemin du Martelet à LIMAS, cadastré section AL partie des numéros 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 543, 544, moyennant le prix de vente de 300 € HT/m².

Il est demandé à l'Assemblée Générale de donner tout pouvoir à son Président, Philippe GUERAND, au nom et pour le compte de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes

- ⇒ pour céder à L'OGEC NOTRE DAME, représentée par son Président Michel JARRIGE ou toute personne physique ou morale qui se substituera, un lot d'environ 1 127 m² situé sur le campus Martelet chemin du Martelet à LIMAS, cadastré section AL partie des numéros 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 543, 544, moyennant le prix de vente de 300 € HT/m² ;
- ⇒ à l'effet ci-dessus, passer et signer tous actes, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

M. LE PRESIDENT. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Quorum : 60
Votants : 97

Voix pour : 96
Voix contre : 0
Abstentions : 1

Extrait certifié conforme
le 28 octobre 2020, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes
Philippe GUERAND



